



CONTRAT DE VILLE 2015/2020

AVIS DES CONSEILS CITOYENS SUR LES ENJEUX PRIORITAIRES

CONSEIL CITOYEN DES COLLETTES

- Améliorer la propreté du quartier (dépôts sauvages...);
- Veiller à ce que les trottoirs soient accessibles aux malvoyants, aux poussettes, aux personnes à mobilité réduite et plus généralement aux piétons (sécurité);
- Informer les habitants sur les projets de construction dans le quartier et sur les projets d'aménagements urbains;
- Organiser une information sur les problèmes sanitaires dont les punaises de lit, cafards, nuisibles divers...;
- Développer l'information sur le quartier (journal de quartier, panneau d'information...);
- Poursuivre et développer les actions envers les jeunes (activités, prévention...);
- Poursuivre et développer les projets de soutien à la parentalité dont l'accompagnement à la scolarité;
- Poursuivre et développer les actions d'accès à la culture;
- Elaborer une action vers les personnes âgées isolées.

CONSEIL CITOYEN DU CENTRE ANCIEN

Pilier Développement économique et emploi

- 1 - Mobilité : frein important à l'accès à l'emploi. Arriver à poser un état de ce qui existe et amener les nouvelles formes de mobilité. En priorité pour les jeunes;
- 2- Coordination des opérateurs de l'emploi et des acteurs de terrain : articulation et coordination nécessaire de l'ensemble des acteurs pour éviter la juxtaposition d'actions et permettre une offre de service cohérente et compréhensible;
- 3- 16-25 ans: renforcer les actions d'accès à la formation et les actions d'insertion socio-professionnelle sur les publics les plus en marge;
- 4- Lutter contre l'utilisation du travail au noir par certains employeurs.

Pilier Habitat et Cadre de vie

- 1- Question de l'accessibilité des personnes handicapées;
- 2- Dans la sphère de l'habitat (problèmes de voisinage et état du logement), voir ce qui peut être fait avec les bailleurs sociaux pour aider à résoudre les conflits, et peut-être pour les bailleurs privés le droit à louer comme dans certaines communes. Aide à la réhabilitation de logement et/ou mettre en place une médiation tant sur les problèmes de voisinage que sur les relations propriétaires/locataires;

- 3- Rendre attractif et agréable ce quartier. Par exemple végétalisation, street art... Une fois les choses faites, il faut les conserver, entretenir. Quelque chose de qualitatif et qui mobilise les gens ;
- 4- Logement: accès au logement pour les jeunes et des moins jeunes.

Pilier Cohésion sociale

- 1- Image négative des jeunes. Absence / manque de lieux, une maison des jeunes ou des activités. "On devrait leur proposer des activités au lieu de les stigmatiser" ;
- 2- Encourager la participation citoyenne des habitants ;
- 3- Question de genre / violences faites aux femmes et incivilités. Inquiétudes au niveau des primaires, au niveau des comportements, relations, filles-garçons. Développer des ateliers de prévention. On retrouve les mêmes choses sur l'entrée au collège. Travailler ces questions en amont ;
- 4 - Proposer des actions favorisant l'étayage éducatif et l'outillage des parents dans leur fonction parentale ;
- 5- Forte demande d'apprentissage du français, outil indispensable pour une intégration réussie et la possibilité de postuler à un emploi ;
- 6- Renforcer le travail collaboratif entre les différents acteurs ;
- 7- Adapter et renforcer l'offre de santé et de prévention des addictions et des stigmatisations en direction des pré-ados, ados et jeunes adultes.

CONSEIL CITOYEN DU MUY

Soutien à la parentalité

- Actions à l'intention des jeunes exposés à la délinquance, chantiers éducatifs, actions de promotion de la citoyenneté ;
- Actions en milieu scolaire et en direction des décrocheurs ;
- Actions en faveur de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme (formation linguistique notamment).

Favoriser la mobilité et l'accessibilité à la ville

- Actions favorisant l'acquisition d'une mobilité autonome par l'information et l'apprentissage du code de la route ;
- Actions proposant une offre matérielle de mobilité, notamment pour permettre aux habitants du quartier prioritaire d'élargir leurs déplacements.

Insertion et Emploi

- Actions pour promouvoir l'insertion des jeunes QPV dit « invisibles ».